

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1123 - page 70

54 - Meurthe-et-Moselle

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de Meurthe-et-Moselle.

ASSOCIATION HUMANITAIRE & CULTURELLE BY COEUR.

Objet : aide alimentaire et humanitaire ; collectes alimentaires et produits diversifiés dans les magasins, les marchés ; mener des actions de solidarité et d'entraides à la personne, aux familles, aux personnes âgées et handicapées, ainsi qu'aux étudiants traversant une période de précarité ; mener des actions de ventes de produits divers en partenariat avec des associations, des secteurs privés et publics ; mise en place et distribution de colis alimentaires, effectuer également des livraisons au domicile des personnes âgées et handicapées ; des ateliers d'hygiène et d'équilibre alimentaire (cours de cuisine) ; lutter contre l'illettrisme, afin de faciliter les démarches administratives, aux personnes en difficultés de gagner en autonomie et retrouver confiance en eux ; le soutien scolaire pour les jeunes enfants, accompagnement administratif ; de favoriser le partage et les échanges culturels ; aide à la personne dans le cadre du retour à l'emploi et la réinsertion professionnelle ; l'organisation d'événements et diverses manifestations (sorties éducatives, animations, fêtes pour les enfants, brocantes, kermesses, marchés, braderie) ; activité économique (vente de produit alimentaire, boissons, vêtements); recherche d'une local adapté aux besoins (si possible en rez-de-chaussée), afin de faciliter l'accès au public (personnes âgées et handicapées) dans l'agglomération de Nancy.

Siège social : 49, rue Jean Vilar, 54510 Tomblaine.

Date de la déclaration : 21 janvier 2016.